Affichage préfecture

Arrondissement d'Evreux
Canton de Pacy sur Eure

République Française

MAIRIE
de
CROISY SUR EURE

DELIBERATION
REUNION DU CONSEIL DU 04 Mai 2018

Le quatre mai deux mil dix-huit à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Présent : Jean Michel de MONICAULT, Luc BAUDRY, Hervé MOINET, Marcel BOUCHER, Marie-Annick LE BOURNAULT, Jacky SABOURIN,
Pouvoir : Cyril GARREAU donne pouvoir à Jean Michel de MONICAULT
Absents excusés : Julie TACCOEN. Ariane de LAVILLEON, Jean François CARRIERE,

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 6
Nombre de pouvoir : 1
Nombre d'exprimés : 7

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du compte rendu du 6 avril 2018**
2. **Point sur le chapitre de fonctionnement**
3. **Point sur les investissements et les subventions**
4. **Gestion du personnel.**
   a. **Organisation**
   b. **Elaboration du document unique d'évaluation des risques : lancement de la démarche, conséquence.**
5. **Compte rendu des réunions syndicales**
6. **Informations diverses**
   a. **Compte rendu de la journée de printemps du 14 avril 2018**
   b. **Fermeture du chemin des vieilles pâtures aux véhicules à moteurs ; travaux de restauration du chemin pour le rendre praticable aux promeneurs.**
   c. **Point sur le fleurissement et l'entretien de la commune**
7. **Lettre aux habitants n° 46**
8. **Prochaines dates à retenir**
   a. **Commémoration du 8 mai 2018, monument aux morts de Croisy à 9h30**
   b. **Festival Pierres en Lumières le 19 mai 2018 à 20h**
   c. **Inauguration de la place de la mairie le 23 juin à 15h00**
   d. **Déjeuner sur l'herbe le dimanche 24 juin**
   e. **Prochain conseil le 1 juin**

- **Nomination d'un secrétaire : Luc** BAUDRY

1. **Approbation de l'ordre du jour :**
   Accord du conseil avec la demande de convocation du prochain conseil le 8 juin (et non le 1er).
2. **Approbation du compte rendu du 6 avril 2018 :** Approbation à l'unanimité du conseil.
3. **Point sur le chapitre de fonctionnement**

a. **DGF :** la Préfecture nous annonce que la DGF versée à la commune de Croisy en 2018 sera de 4 469 € au lieu de 7250 € l'an dernier et qu'il a été décidé de nous supprimer la dotation de solidarité rurale « péréquation » se montant l'an dernier à 1800€ (DSR)

Cela nous fait une perte en ligne de 4 581€… !

Le maire décide d'envoyer un courrier au Préfet pour réclamation….avec copie à la Députée et aux Sénateurs. Séverine Gipson députée de l'Eure, suppléante de B Le Maire a pris Rendez-vous le 17 mai à 14h00 en mairie pour discuter de ce problème.

➔ Le conseil, après avoir pris connaissance de la situation, est choqué par la diminution du montant de la DGF attribué par l'Etat pour l'année 2018 à la commune de Croisy sur Eure. Il constate, une nouvelle fois, une diminution importante de son montant, (4 469 euros attribués contre 7 114 euros versés en 2017). L'annonce du gel des diminutions des dotations annoncées par l'Etat n'est donc pas respectée. Après délibération, il demande au maire d'écrire au Préfet pour avoir des explications précises sur le calcul de notre DGF et de cette baisse, et obtenir des réponses pour permettre à la commune de gérer son budget à l'avenir avec des garanties qui ne seront pas remises en cause.

b. **Frais de scolarité** pour l'année 2017-2018 des élèves de la maternelle et du primaire allant à l'école de Ménilles

Ecole Elémentaire : 8 enfants

BIZARD Inès (CP)	BIZARD Toni (CM1)
LOTTEAU Noa (CP)	
PORET Mya (CE1)	GARREAU Chloé (CM2)
RAGACHE Fantasio (CE1)	PORET Lylian (CM2)
TACCOEN Aglaé (CE1)	

Ecole Maternelle : 5 enfants

HEBERT Thaïla (PS)	LANOIS Ambre (MS)
LOTTEAU Maé (PS)	TACCOEN Charlotte (GS)
TACCOEN Adélaïde (PS)	

ARTICLE 2 :

La Commune de résidence participera pour la totalité aux frais de scolarité définis par la délibération n° 01-06/2017 du Conseil Municipal de MENILLES en date du 02 juin 2017.

Le tarif ainsi établi est :

- Par enfant scolarisé en élémentaire : 627 €uros
- Par enfant scolarisé en maternelle : 1112 €uros

ARTICLE 3 :

L'engagement financier, objet de la présente convention, s'élève donc à :

ENFANTS	NOMBRE	TARIF	TOTAL
Elèves école élémentaire	8	627	5 016
Elèves école maternelle	5	1112	5 560
		TOTAL	10 576

➔ Le conseil après délibération donne autorisation au maire de signer cette convention et faire établir le mandat de versement du à la commune de Ménilles.

c. **Demande de participation au Syndicat Intercommunal de gestion et de construction des équipements sportifs Vernon / Ecos** pour les élèves qui fréquentent le collège de Vernon et Gasny. Nous avons un enfant concerné (Benoit Cadiou). Le syndicat nous demande une participation de 225 €.

➔ Après délibération, le conseil décide de répondre négativement à la demande de participation de la commune de Croisy sur Eure aux charges financières du syndicat intercommunal de gestion et de construction de Vernon Eco, considérant que l'inscription de Benoit Cadiou a été faite à la demande des parents, et que l'entretien du gymnase et de ses équipements devraient être à la charge de la SNA ayant la compétence Sport.

d. **Délibération sur l'attribution nominative de l'indemnité de conseil à M Jean Yves Gimenez** comptable de la perception de Pacy sur Eure

➔ Le percepteur M Gimenez quitte son poste au 1er mars, il est remplacé par M Louge. Le conseil décide à l'unanimité de lui attribuer ses indemnités de fonction à taux plein pour la période passée en 2018.

4. Point sur les investissements et les subventions.

a. Voie douce :

- La subvention de DETR (30 704 €) est acquise pour l'ensemble des travaux entre l'église et le pont de Ménilles (76 761.00€ HT). Nous avons reçu l'arrêté du Préfet daté du 26 avril 2018 nous accordant cette subvention.
- Le dossier de demande de subvention pour l'ensemble des travaux entre l'église et le pont de Ménilles a été déposé à la SNA le 29 mars
- Le dossier de demande de subvention pour les travaux entre la sortie de Croisy et le pont de Ménilles a été déposé au département le 23 avril et est partie à l'agence routière de Vernon pour examen. (confirmation orale du département)
- Dès l'accord des 3 subventions, nous lancerons un appel d'offre à travaux avec deux lots : zone urbaine du village et zone extra urbaine (sortie de Croisy). La mairie de Ménilles est d'accord pour nous aider à rédiger le dossier.

b. Four à pain :

- Les travaux sont terminés. Le bilan s'établit ainsi :

total	10 112.26 €	11 652.52 €

subventions estimées		5 500.00 €
cout pour la commune		6 152.52 €
récupération TVA (17,695%)		2 061.91 €
bilan total de la dépense		4 090.60 €

Il nous faut transférer la somme de 2700€ du compte 615231 (chapitre des dépenses de fonctionnement) sur le compte 13 ligne2313 « four à pain » du chapitre des dépenses d'investissement.

➔ Le conseil vote à l'unanimité une DM pour pouvoir honorer la fin des travaux du four à pain pour un total de 2 700 € à transférer du compte 615231 du chapitre des dépenses de fonctionnement, sur le compte 13 ligne2313 « four à pain » du chapitre des dépenses d'investissement

c. **Travaux enfouissement réseau chemin des alouettes**
Le démarrage probable des travaux se fera dans la deuxième quinzaine de Mai début de juin ; nous comptons faire une réunion avec les riverains pour caler l'organisation des travaux après avoir eu confirmation du SIEGE sur l'organisation et la planification.

d. **Travaux d'enfouissement du réseau d'eau au haut Croisy.** L'ouverture des plis pour le marché est prévue en septembre. Le démarrage des travaux pourrait être engagé en fin d'année 2018.

e. **Autres investissements** inscrits au budget : déclanchement des commandes en cours.
- **Réfection de l'entrée de la propriété derrière l'église (R Thomin)**
- **Réfection de la roue du moulin par l'entreprise PETROZ :** Un point va être fait avec l'entrepreneur pout établir une planification des travaux.
- **Chauffage de l'église : la** validation du devis et l'accord ont été donnés pour lancer les travaux Ceux-ci sont prévus en septembre.

f. **Travaux de réfection du pont du moulin du bras Sagout :** les travaux sont prévus pendant les vacances d'été (cause passage du car du ramassage scolaire) le trottoir du parapet sera élargi à 1.2 m. Les rambardes seront remplacées par des rambardes neuves

5. Gestion du personnel.

a. Organisation :

L'organisation s'est mise en place : satisfaisante et bonne entente entre les trois employés, mais un rodage est nécessaire pour répartir et coordonner les tâches. (En particulier avec le mi-temps d'Éric Lebrec).

b. Elaboration du document unique d'évaluation des risques : lancement de la démarche, conséquence.

Suite à appel d'offre du Centre de Gestion, lancement de la démarche avec les communes adhérentes (109 collectivités). L'entreprise retenue est Qualiconsult.

➔ L'ensemble du conseil délibère à l'unanimité sur l'adhésion à la méthodologie pour éditer le document unique d'évaluation des risques du personnel de la commune de Croisy sur Eure et son règlement. Il donne aussi son accord pour le financement des frais à engager pour cet audit. Il donne pouvoir au maire d'organiser la formation avec l'entreprise retenue par le centre de Gestion et d'assurer la mise en place des actions issues de la démarche. Julie Leroy est chargée de prendre la responsabilité du poste d'assistant de prévention et participera à 5 jours de formation.

6. Compte rendu des réunions syndicales

a. SNA, vote du budget le 14 avril 2018 pas d'augmentation des 3 taxes d'imposition des ménages ; prochaine réunion le 14 mai à 19 h sur l'adhésion de la commune de Saint Aubin sur Gaillon à la SNA.

b. SIEGE
- Redevance pour l'occupation provisoire du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur des ouvrages de distribution d'électricité (RODPP ELEC)

M. le Maire tient à informer les membres du Conseil sur le décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique. Dans l'hypothèse où ce type de chantier interviendrait, ou que les conditions d'application du décret précité auraient été satisfaites sur l'année N-1 permettant d'escompter en année N une perception de la redevance, l'adoption de la présente délibération permettrait la perception de cette recette.

Il propose au Conseil :

- De décider d'instaurer la dite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;
- D'en fixer le modèle de calcul, conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire et sera réévalué selon l'actualisation réglementaire des montants en vigueur l'année considérée,
- D'autoriser le SIEGE à percevoir directement cette recette auprès du gestionnaire concerné et de la reverser annuellement à la commune à l'occasion du reversement de la redevance classique.
- D'adopter la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la Redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

➔ Adopte la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public pour les chantiers de de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés les chantiers éligibles à ladite redevance.

➔ Ces recettes correspondantes au montant de la redevance perçu seront inscrites au compte 70323.

- Prochaine réunion syndicale du SIEGE le 26 mai au CADRAN.

c. Syndicat de rivière AG, vote du budget.

- La présentation du budget fait apparaitre en fonctionnement un déficit de 15 292.97€. Le déficit de fonctionnement de 2017 est de 41 052.63€ ; le solde d'exécution d'investissement est de 21 979.51€ avec un solde de restes à réaliser d'investissement de 178 725.36 €. Le bilan fait apparaitre un besoin total de financement de 200 704.87€.

d. Commission exécutive de la rivière d'Eure : AG vote du budget

- Résultat excédentaire de 237 153.65 €. Malheureusement, il n'est pas légal de verser cet excédent au SIRE 2 sans justificatif des réalisations des investissements réalisés!

e. Syndicat de voirie : AG, vote autorisation de signature des marchés, information des travaux de voirie

- Les marchés entretien de voirie, travaux d'investissement lot 1, et travaux d'investissement lot 2, sont attribués à l'entreprise TPN.
- Le Fauchage des bordures sera fait par l'entreprise DURO : Croisy semaine 22 (fin mai) et semaine 37 (mi- septembre)
- Les travaux de revêtement du chemin du Home seront faits en juin / juillet 2018
- En ce qui concerne l'inventaire des travaux d'entretien de voiries communales la liste de ces travaux a été envoyée au syndicat : principalement entretien de la VC5 cote du Ht Croisy

7. Informations diverses

a. SNA ; démission de JM Maureille de son poste de vice-président en charge des déchets et de la préservation des milieux naturels.
b. Urbanisme : état des dossiers d'urbanisme validés et en cours. (Hervé Moinet)
c. Demande de prêt de la salle de la mairie pour faire des cours de YOGA une soirée par semaine à partir du mois de septembre, le lundi soir ou le mercredi soir à 18h30 (20 personnes maxi). Paiement du Chauffage accepté.

Le conseil n'est pas favorable à s'engager dans un prêt de la salle communale sans garantie. La décision se fera si l'association ne trouve aucune autre solution pour enseigner les cours.

d. Compte rendu de la journée de printemps du 14 avril 2018. La liste des taches effectuées a été importante. Merci à tous ceux qui ont participé.
e. Fermeture du chemin des vieilles pâtures aux véhicules à moteurs ; travaux de restauration du chemin pour le rendre praticable aux promeneurs à envisager : une discussion avec Mr Christian Michel qui conteste notre arrêté a été engagée, il propose de remettre en état le chemin. Je propose de maintenir l'arrêté en lui donnant l'autorisation de venir faire les travaux avant le mois de septembre. Il a aussi admis l'accès à ce terrain par le chemin d'exploitation sur St Aquilin. Un courrier de M Christian Michel, acceptant la remise en état du chemin à sa charge, a été reçu en mairie.
f. Stationnement dans le chemin de la cavée Marceau. Pour l'instant l'affaire semble s'être calmée, bien que le stationnement de sa remorque pose toujours des problèmes pour le passage des véhicules. Seul problème persistant l'interdiction donnée par M Brier de semer quoi que ce soit le long de sa nouvelle clôture route de Vaux. Il prétend vouloir mettre du gravier, mais ne fait rien. ! le maire rappelle que la bordure de cette clôture fait partie du domaine public.
g. Point sur le fleurissement et l'entretien de la commune :
   - Les fleurs de jardinières et suspentes ont été livrées et plantées. Elles sont stockées sous le chapiteau et seront accrochées semaine 20 (du 14 mai au 18 mai)
   - Les fleurs des massifs arriveront le 22 mai et seront plantées dans la foulée.
   - Les massifs sont en cours de préparation.
   - La balayeuse de la commune de Villégat est venue faire une démonstration : le résultat est satisfaisant pour certain, peu satisfaisant pour d'autres ! le cout est de 70€ de l'heure. Il faut 4 heures pour balayer toute la commune de Croisy, Haut Croisy compris. Pour mémoire, le prix du balayage réalisé par Maillot en 2014 était de 420€.
   - Les jardinières du pont du Sagout (moulin) devront être déplacées pour les travaux. Cette manip sera délicate car les jardinières seront en juillet très développées.
   - Il y a 9 jardinières suspendues en plus / à l'an dernier : le choix des emplacements dans la commune sera fait en partageant leur nombre entre le haut Croisy et le bas Croisy. Les emplacements seront définis en fonction des mats d'éclairage libres et de leur situation dans les rues.
   - Arrosage : un système de bi-pass pour le remplissage de la nouvelle cuve est entrain d'être réalisé par Luc pour éviter des manips de transfert de tuyaux. Le conseil remercie Luc Baudry pour la réalisation de ce système.
h. **Ramassage des poubelles les samedis 5, 11, 26,** mai au lieu du vendredi matin
i. **Formation sur le web-SIG SNA** pour élus : Hervé inscrit ; Jacky et Jean Michel en attente d'inscription

8. Lettre aux habitants n° 46 : rédaction à lancer. Avis aux candidats.

9. Prochaines dates à retenir :

a. Le 8 mai dépôt de gerbes à 9h30 monuments aux morts ;
b. Pavoisement des édifices les 9, journée de l'Europe ; le 10, commémoration de l'abolition de l'esclavage ; le 13, fête de Jeanne d'Arc, fête du Patriotisme.
c. Le 16 mai : AG du SIRE 2 à 18 h30 à St Aquilin
d. Le 14 mai (le même jour) à 19 h00 AG des délégués de la SNA pour le vote d'intégration de la commune de Saint Aubin les Gaillon dans la SNA
e. Le 19 mai à 20h 30 : soirée : Pierres en Lumières à l'église de Croisy.
f. Le samedi 26 mai, réunion syndicale du SIEGE.
g. Le vendredi 15 juin : Repas des anciens à la mairie.
h. Inauguration de la place de la mairie le 23 juin à 15h00
i. Déjeuner sur l'herbe le dimanche 24 juin : Marie Annick se propose d'organiser et préparer le repas.
j. Prochain conseil le vendredi 8 juin et non le 1er.

Le maire

Jean Michel de Monicault

MAIRIE DE CROISY-SUR-EURE

Séance du Conseil Municipal du vendredi 4 mai 2018

ARRETE et SIGNATURES

Arrêté par le maire : Jean Michel de Monicault

A Croisy sur Eure le : 4 mai 2018

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 6

Nombre de pouvoir : 1

Nombre de suffrages exprimés : 7

Nom – Prénom	Pouvoir	Signature
BAUDRY LUC		
BOUCHER Marcel		
CARRIERE Jean François	absent	
GARREAU Cyril	**A Jean Michel de Monicault**	
de LAVILLEON Ariane	absente	
Le BOURNAULT Marie-Annick		
MOINET Hervé		
SABOURIN Jacky		
TACCOEN Julie	excusée	